

Conditions d'éligibilité aux projets interdisciplinaires 2022 HES-SO Fribourg

Programme de collaboration de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, Fribourg

Conditions d'éligibilité des projets interdisciplinaires HES-SO//FR	PI-F-001.00	Final
HES-SO-FR Demande de financement de projet interdisciplinaire Conditions (003).docx	30.03.2022	Page 1/3

1. Introduction

La Haute école spécialisée de Suisse occidentale de Fribourg (HES-SO//FR) est un établissement de formation professionnelle de niveau tertiaire universitaire faisant partie de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). La HES-SO//FR comprend quatre Hautes écoles :

- Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR)
- Haute école de gestion de Fribourg (HEG-FR)
- Haute école de santé de Fribourg (HEdS-FR)
- Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR).

De par sa nature pluridisciplinaire, professionnalisante et fortement ancrée dans la pratique, la HES-SO//FR se doit d'apporter une contribution essentielle aux enjeux majeurs de notre société tels que les transitions environnementales, numériques et socio-sanitaires. Dans ce contexte, la HES-SO organise dès 2022 un appel à projets à l'attention des entreprises et organisations publiques afin d'initier des collaborations **interdisciplinaires** avec plusieurs Hautes écoles de la HES-SO//FR.

2. Définition d'un projet interdisciplinaire

Un projet interdisciplinaire HES-SO//FR a pour ambition de résoudre, avec l'aide de plusieurs Hautes écoles de la HES-SO//FR, soit un défi innovant exprimé par une ou plusieurs entreprises, soit de créer, avec plusieurs entreprises, une chaîne de valeur permettant de réaliser un service ou une prestation, un produit ou un procédé avec une réelle composante d'innovation.

3. Objectifs

La HES-SO//FR soutient ses quatre Hautes écoles dans la réalisation de leurs missions, dont la recherche appliquée et développement.

La réalisation de projets interdisciplinaires HES-SO//FR permet à la HES-SO//FR d'atteindre les objectifs suivants :

- favoriser et soutenir les projets innovants d'entreprises et d'organisations publiques nécessitant les compétences interdisciplinaires de ses Hautes écoles ;
- renforcer les collaborations interdisciplinaires entre les entreprises et les Hautes écoles de la HES-SO//FR ;
- implémenter des technologies, des procédés et des pratiques accompagnant l'innovation et la transformation des entreprises et des organisations publiques.

4. Conditions d'éligibilité

Les demandes de financement de projet et le suivi de la réalisation des projets interdisciplinaires sont gérés par les entités de soutien INNOSQUARE et/ou Hub-PME dans le cadre d'un mandat donné par la HES-SO//FR. L'évaluation des demandes de subvention HES-SO//FR en faveur des projets interdisciplinaires est confiée à un comité d'évaluation.

Conditions d'éligibilité des projets interdisciplinaires HES-SO//FR	PI-F-001.00	Final
HES-SO-FR Demande de financement de projet interdisciplinaire Conditions (003).docx	30.03.2022	Page 2/3

Les conditions d'éligibilité et la procédure pour l'octroi d'un financement HES-SO//FR sont les suivantes :

- a. Une ou plusieurs entreprises ou organisations fribourgeoises doivent s'associer à deux ou plusieurs Hautes écoles de la HES-SO//FR afin de former un consortium pour la création d'un projet en collaboration interdisciplinaire.
- b. Le projet de collaboration interdisciplinaire doit répondre aux objectifs cités au chap. 3.
- c. Le dépôt d'une demande de financement de projet interdisciplinaire est réalisé suite à un appel à projet de la HES-SO//FR.
- d. La demande de financement de projet est traitée par INNOSQUARE ou Hub-PME et présentée sur invitation lors d'une séance du comité d'évaluation des projets.
- e. Le porteur de projet doit être un représentant d'une des entreprises ou organisations fribourgeoises du consortium. Le porteur de projet interdisciplinaire peut bénéficier gratuitement du soutien d'INNOSQUARE ou Hub-PME pour l'élaboration de leur demande de financement.
- f. Le montant de la subvention HES-SO//FR demandée se fixe au maximum à CHF 100'000 et ne doit pas dépasser 50% du coût total budgété du projet. La subvention HES-SO//FR octroyée couvre les prestations R&D des Hautes écoles.
- g. Le cofinancement par le ou les entreprises et organisations partenaires du projet est assuré à hauteur d'au minimum 50% du coût total budgété du projet.
- h. A l'exception du financement en prestations propres des entreprises, le financement du projet doit couvrir les coûts des Hautes écoles de la HES-SO//FR qui incluent les coûts en personnel, les coûts d'équipement (max. 10%) et autres dépenses du projet.
- i. Le suivi des projets réalisés sont gérés administrativement par INNOSQUARE ou Hub-PME.

Pour l'obtention d'une participation financière de la HES-SO//FR à un projet interdisciplinaire, une demande de financement du projet selon les formulaires ad hoc doit être soumise à info@innosquare.com ou hub.pme@hefr.ch pour son traitement, puis soumise au Comité de Gestion du fonds Ra&D de la HES-SO//FR pour prise de décision de financement.

Une fois la promesse de financement HES-SO//FR octroyée, la réalisation d'un projet interdisciplinaire doit suivre la procédure interne de gestion AGP des Hautes écoles de la HES-SO//FR.



Fribourg, le 30 mars 2022 Jacques Genoud
Directeur général HES-SO Fribourg

Annexes :

- Formulaire de demande de financement de projet interdisciplinaire HES-SO//FR
HES-SO-FR Demande de financement de projet interdisciplinaire.docx
- Modèle de plan financier de projet interdisciplinaire HES-SO//FR
HES-SO-FR Demande de financement de projet interdisciplinaire Plan financier.xlsx

Conditions d'éligibilité des projets interdisciplinaires HES-SO//FR	PI-F-001.00	Final
HES-SO-FR Demande de financement de projet interdisciplinaire Conditions (003).docx	30.03.2022	Page 3/3